



On s'abonne à l'imprimerie du Gouvernement. Prix de 50 francs par an, payable par trimestre et d'avance.

MESSAGER DE TAHITI.

Abonnés : 1 franc la ligne AU COMPTANT. S'adresser à l'imprimerie du Gouvernement.

PARTIE OFFICIELLE.

Monsieur le commissaire de la République,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le brevet et la médaille décernés par M. le ministre de la marine le 20 juin 1854 à un sieur Cauteisio, Polynésien.

Ce marin habitant aux îles Wallis, je vous prie de vouloir bien lui faire parvenir les titres dont il s'agit.

Recevez, monsieur le commissaire de la République, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le vice-amiral, préfet maritime.

TREHOUART.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

Le ministre de la marine et des colonies a décerné une médaille d'honneur de 2^e classe au nommé Cauteisio, Polynésien embarqué sur la corvette l'*Alcmène*, qui, arrivé l'un des premiers à terre après le naufrage de la corvette, est allé plusieurs fois chercher, au milieu des lames, les hommes qu'il lui possédait vers la grève presque aversés.

Il est permis au nommé Cauteisio de porter cette médaille suspendue à la boutonnière par un ruban tricolore, dont les trois liserés sont d'égal largeur.

Cette médaille lui sera décernée afin de récompenser dans sa famille et au milieu de ses concitoyens le souvenir de son honorable conduite.

Paris, le 20 juin 1852.

Le ministre de la marine et des colonies.

Signé : THÉODORE DUCOS.

Par le ministre.

Le directeur du personnel.

Signé : LAYROL.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Mercredi dernier, à deux heures de l'après-midi, Sa Majesté le Roi et le commissaire impérial ont ouvert la session de l'Assemblée législative.

Le mouvement des troupes, le grand nombre d'officiers qui formaient le cortège, les salves des bâtiments de guerre, enfin la beauté et le nombre des navires, tout contribuait à donner un grand éclat à cette solennité.

Au moment où le cortège entra dans la salle, les jeunes élèves des écoles entonnèrent des hymnes, et le R. P. Osmond fit une courte prière. Quand la Reine et le commissaire impérial eurent pris place sur l'estrade, le Roi et la Reine prononcèrent au nom de S. M. un discours de félicitations aux représentants. Le calme rétabli, le commissaire impérial se leva et s'adressa à l'Assemblée en ces termes, que nous traduisons du *Voa no Tahiti* :

MESSIEURS LES REPRÉSENTANTS,

Puisqu'il n'a à Sa Majesté l'Empereur de me maintenir assis sur long-temps à la tête des affaires de votre pays pour que j'aie aujourd'hui l'honneur d'ouvrir la session de l'Assemblée législative, je crois de mon devoir de vous faire l'exposé des actes de mon Gouvernement pendant l'année qui vient de s'écouler. Et d'abord je veux invoquer sur vous et sur moi, sur nos communs travaux, le souvenir de la nation forte et généreuse qui couvre ses îles de son drapeau.

La France vous compte désormais au nombre de ses enfants d'adoption. Par la puissance de ses armes, elle vous garantit contre toute agression étrangère; par son administration intelligente et pleine d'énergie, elle a dompté toutes les querelles de chef à chef, de trihu, qui ensangantaient votre pays et le retenaient dans la barbarie; elle vous a constitués un corps de nation, la première parmi celles qui peuplent les îles océaniques, elle vous assure la paix intérieure, son précieux don, et la paix, à l'ombre de laquelle elle vous mène dans les voies de la civilisation qui a rendu si grand dans le monde le nom des peuples de l'Europe. Telle est la pensée qui a dicté le Protectorat; telle est la mission que je me suis chargée de remplir au milieu de vous.

Je mentionne aux archétypes voisins des rapports bienveillants; chaque jour vous voyez leurs habitants débarquer sur vos plages, ils ont vu votre bonhomie et cette autorité bienveillante qu'ils implorèrent dans leur détresse pour le savoir de leurs propres expériences. Tendez l'oreille à leurs vœux, à leurs prières, à leur refuge dans votre affectueuse hospitalité; rappelez par le vote de ses sujets; elle vient de nous quitter en donnant un soupir de

regret à la retraite tranquille et sûre qu'elle avait trouvée dans vos foyers.

Quelques troubles ont agité l'île d'Anna vers la fin de l'année dernière. La population des îles basses, trop peu habituée jusqu'ici à l'exercice de leur autorité, ne compréhant pas bien la puissance de la loi tahitienne; celle loi prescrivait que les juges sont vos juges, vos motifs, vos soldats, vos volontaires, que j'ai envoyés pour la faire respecter. Et j'ai pu sans besoin de vous rappeler avec quel noble élan ils sont partis; tous sentaient que la race de Tahiti doit couvrir l'archipel des Poméranis, de même que la race de l'Inde a peuplé les îles espagnoles, 4 jours représentative assise aujourd'hui au milieu de vous, votant avec vous, apprendront de vous à faire exécuter cette loi sacrée qui fait votre orgueil.

Un admirable esprit d'obéissance à la loi régnait en ce moment dans tous les districts de Tahiti et de Moorea; le travail qui se ordonne semble même plaire aux habitants; Dieu veuille qu'il se maintienne le goût car la prospérité de Tahiti dépend en grande partie de la culture des terres, de la facilité des communications et de la fréquentation des écoles. Les chefs et les habitants l'ont compris, et ils se sont mis à l'œuvre; tous les enfants publics ont été labourés et plantés; dans les lieux où les sentients épaissés ou trop peu épaissés pour la population ou en a détaché de nouveaux; de nouvelles routes ont été ouvertes et les sentients s'améliorent; quant aux écoles, le chiffre des élèves qui les fréquentent est aujourd'hui de 1,500, et ce nombre va croissant de jour en jour; vous souvenez-vous qu'il y a quelques mois je peine je déplorais avec vous qu'elles fussent presque dépeuplées? Le bon-voisement, messieurs, vous proposez divers projets de lois pour assurer la durée et le mouvement. Il importe surtout que vous fixiez le sort des instituteurs; l'instruction publique a été de tout temps l'objet de la sollicitude spéciale des législateurs dans les pays civilisés.

Je reconnais hautement que toutes les mesures qui ont pour but le bien-être ou la moralisation du pays trouvent un puissant appui dans les sentiments élevés de votre Reine, dans le dévouement des chefs, dans les sympathies unanimes des habitants. Un dernier vœu de la population existait encore dans l'organisation des tribunaux; en vain la loi en avait-elle prononcé la suppression; l'usage, plus fort que la loi, les maintient. Il m'a suffi d'y appliquer ma volonté pour en effacer jusqu'à la trace.

Il faut maintenant, messieurs, vous donner le spectacle de ce que peut le travail persévérant pour changer la face de votre pays. Contemplez Papeete, c'est votre ville, c'est la capitale des îles de la Société. Qu'éprouvâtes-vous il y a dix ans à la vue de l'Étang? Un désert sablonneux de corail, où des rochers se dressaient par masses, comme enfouis sous les immensités et les algues fougères charriés le flot de chaque jour. Aujourd'hui vous y possédez un arsenal qui n'a pas son égal dans l'Océanie entière, ni même sur toute la côte de l'Amérique méridionale. Et vous devez à nos efforts en être fiers, car c'est vous avec vos bras et vos bras enchantement les magasins qui assurent la continuité des travaux du port. Je m'y rends chaque jour avec plaisir pour, en suivre les progrès, parce que c'est là que nous avons appris à nous connaître, à nous aimer, à nous unir, à nous unir, à nous unir dans le même esprit, dans le même désir de porter haut le nom de Tahiti. Je n'ai pas oublié la solitude de notre rade dans les premiers mois de mon séjour. A chaque instant aujourd'hui nous arrivons quelque nouveau navire, soit pour s'approvisionner, soit pour se réparer; voilà l'œuvre de Papeete. Je vous adjure d'en tirer profit et de le consacrer par de nouveaux souterrains, en faire une aide abondante à Fare Ute, une autre aide plus riche encore dans la rade, assez élevée au-dessus de la mer pour jeter l'eau directement dans les navires, tandis que le nord de la ville, qui, jusqu'à ce jour a souffert du manque d'eau, se trouvera arrosé de fontaines jaillissantes.

Tout le rivage le long duquel se déroule la ville, naguère encore couvert de débris et d'écumée, sera bientôt bordé d'un quai qui garantira les riverains des envahissements de la mer; les constructions de l'État sont dans un ordre irréprochable; nos batteries dont les feux protègent la rade, viennent d'être relevés; vous pouvez partout reconnaître un Gouvernement résolu à tout maintenir.

La police de nos rues, de nos places publiques ne laisse rien à désirer; les scènes de scandale qui soulaient antérieurement le pays ont complètement disparu; tout ce qui est bon et honorable peut s'y montrer au grand jour, la liberté n'y a de bornes que la loi; la licence seule en est pressentie.

Nous avons élevé une hôtellerie qui nous permettra de remplacer le bois et le charbon par des matériaux plus solides; c'est une nouvelle ville que nous fondons; elle doit avoir une base plus résistante et durer plus long-temps que l'ancien.

La route de Fatahoo est terminée; aujourd'hui quelque promenade pour le voyageur qui ne veut qu'admirer les sites enchanteurs d'une des plus riches vallées du monde, elle sera une artère principale de circulation quand le travail de l'homme aura fécondé nos vallées; ce moment de félicité sans bas-temps et sans valets; deviendront de riches domaines entre les mains de vos fils qui aimera l'ardent esprit au nouveau monde océanique.

Où Tahiti doit avoir un grand rôle dans le mouvement des populations à travers l'Océan Pacifique; la Providence ne l'a



ras faite la plus grande, la plus belle, la plus fertile, avec un sol capable de produire tous les fruits de la terre, la même enfin des îles de l'Océanie; elle ne l'a pas peuplée de nombreux habitants vifs, aimables, spirituels, si bien disposés à marcher en corps sous la discipline du loi, pour rester comme une horde au milieu des mers; Tâchons donc de faire de la vie sociale dans le régime d'Etat qui environnent l'archipel de la Société; à vous, Messieurs, de préparer cet heureux avenir, à vos fils de le remplir dignement.

Quand, vouté au cœur de la France, arrivera jusqu'à nos oreilles l'écho des succès de la gaoération qui vous suit, j'y applaudirai de tout mon âme et je me réjouirai de lui avoir ouvert la voie des grandes entreprises.

L'orateur Nustere répondit, et à la fin de sa péroraison l'Assemblée entière se leva pour remercier le gouverneur.

Tous les députés nouvellement élus prêteront serment entre les mains du commissaire impérial qui déclarera la session de l'Assemblée ouverte.

Les chants recommencent, puis la Reine et le commissaire impérial se retirent avec le même cérémoniel qui les avait accompagnés à l'entrée, et au milieu d'une foule nombreuse accourue sur leur passage.

NOUVELLES DIVERSES.

— Par décret impérial, en date du 18 janvier 1853, est nommé commandant de la gabarre la *Sarcelle* M. lieutenant de vaisseau Ferré (Charles-Jules-Hippolyte).

— Par décret impérial, en date du 19 février 1853, proposition du ministre secrétaire d'Etat de la marine et des colonies est nommé dans le corps d'infanterie de marine:

Au grade de lieutenant, M. Rucilo (Henri-Ferdinand), sous-lieutenant au 1^{er} régiment.

M. Lecorre (André-Eloi), sous-lieutenant au 1^{er} régiment.

— Par décret en date du 19 février 1853, M. Joubert (Claude), sous-ingénieur de 3^{me} classe, est nommé sous-ingénieur de 2^{me} classe de la marine.

— Le budget de la marine anglaise pour 1853-1854, qui sera soumis à la chambre des communes, contiendra une augmentation nette de 400,000 livres sterling sur le budget de la présente année.

— La corvette à vapeur le *Culbert* a dû quitter Toulon pour se rendre à Mæno, où elle va remplacer la corvette à vapeur le *Cassini* dans la station des mers de Chine.

— On écrit de Cadix: Par ordre de notre Gouvernement un équipage dans notre port une corvette et deux bricks de la marine royale pour faire un voyage de circumnavigation.

— L'admirable application que le capitaine Ericson a faite de l'air chaud a donné l'écrit à tous les constructeurs de machines aux Etats-Unis, et déjà on travaille à perfectionner l'appareil inventé par le savant Suédois.

— Au mois de juillet, une mission scientifique dans l'Amérique du Sud vient d'être confiée par le Gouvernement à M. Emlé Deville, Directeur des Mines de Douville, ces deux derniers viennent de succomber à la fièvre jaune; ayant au troisième, ne pouvant se relever, sont la mission dans ses amis et lui avaient été chargés, il est revenu à Paris.

— On s'occupe d'établir à Cadix, sous le nom: entreprise des remorqueurs de détroit de Gibraltar, un service régulier et continué de vapeur qui, au moyen d'une certaine rétribution, assurera à tous les navires un passage facile d'une mer à l'autre.

— L'amirauté anglaise a décidé qu'elle enverrait le vapeur à hélice le *Phoenix* et le vapeur *Magnan-Lody-Franklin* pour porter des provisions à l'escadre de sir E. Becker, depuis longtemps à la recherche de sir John Franklin.

— On a remarqué que l'importation des soies de Chine dans le Pérou diminue sensiblement, tandis qu'on voit briller journellement dans les rues de Lima les plus riches tissus de l'industrie lyonnaise.

— On s'occupe beaucoup aux Etats-Unis d'un voyage dans les mers polaires que doit entreprendre le docteur Kane, chirurgien à bord d'un des navires de la flotte fédérale pour chercher un passage à l'Nord-ouest, ce rêve de tous les navigateurs.

M. Henry Grinnell, de New-York, et M. Georges Peabody, de Londres, seront seuls les frais de l'expédition. Celui-ci ne se compose que de 20 hommes choisis avec soin par le docteur Kane. Chacun aura sa spécialité, en sorte que les observations recueillies pendant le voyage feront un tout complet où les hommes de science ne découvriront aucune lacune.

— La corvette à hélice de 300 chevaux la *Primoguet* a été lancée à Brest.

— La corvette à vapeur le *Palancon*, la frégate la *Belouze*, de 34 canons, ont été mises à l'eau dans les premiers jours de mars au port de Cherbourg. Le vapeur l'*Alois* qu'on vient d'y mettre en chantier dans le même port sera une corvette à hélice de 300 chevaux.

— Une compagnie brésilienne vient de se former pour l'exploitation de la navigation à vapeur sur l'Amazonne. Elle doit établir deux lignes de bateaux à vapeur, l'une allant à Belém, capitale de la province de Para, et l'autre allant de Rio-Negro à Natas, dans le Pérou, avec lequel le Gouvernement brésilien s'est déjà entendu à cet égard; les deux lignes toucheraient tous les points intermédiaires qui seront désignés par le Gouvernement.

GREFFE DES TRIBUNAUX CIVILS.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

Le tribunal de commerce, réuni en chambre de conseil, a rendu un jugement d'homologation d'un rapport d'experts présenté par M. Lange, capitaine du *Mercedes Montes*.

TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNELLE.

Jugement du 15, qui condamne à 300 francs d'amende, 50 francs de dépens et aux frais de la procédure, M^{re} Saf, débitante de 1^{re} classe, convaincue d'avoir donné à boire en régie à des matelots pendant les heures de travail.

Contravention prévue par l'arrêté du gouverneur, en date du 13 juillet 1852.

Le même tribunal, le même jour, a condamné le sieur William Haublin, convaincu d'avoir gardé chez lui cent quatre-vingts kilogrammes de farine avariée et d'avoir livré à la consommation du pain fait avec cette farine.

Contravention prévue par l'article 35 de l'arrêté n^o 23, portant règlement de police.

Le greffier des tribunaux civils.

V^o TRIBOND.

BÂTIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.

9 mars. Corvette française *Moselle*, commandée par M. Beland, lieutenant de vaisseau.

13 juin. Corvette française *Prudente*, commandée par M. Ferrel de Leyritz, capitaine de frégate.

DE COMMERCE.

12 janvier. Balaïner américain *James Edwards*, capitaine Luce, en chargement.

14 janvier. Goëlette anglaise *Caroline Holt*, en chargement.

15 mars. Trois mâts américain *Ellen Brooks*, capitaine Davis, en relâche pour une voie d'eau.

25 mars. Trois mâts américain *Emily Taylor*, capitaine West, en relâche pour une voie d'eau.

31 mai. Trois mâts américain *Orpheus*, capitaine West, en réparation.

41 mai. Trois mâts chilien *Mercedes Montes*, capitaine Lange, a terminé ses réparations.

21 mars. Goëlette anglaise *Eunoriel*, capitaine Smith, en chargement.

27 mai. Goëlette française *Adèle*, capitaine Dauguet, en chargement.

3 juin. Goëlette française *Marie-Louise*, capitaine Leguern, en partance.

16 juin. Goëlette française *Caroline*, capitaine Rousseau, en déchargement.

Mouvement du port de Papouste du samedi 11 au samedi 18 juin 1853.

ENTRÉS.

11. Corvette à vapeur le *Phoque*, commandée par M. de Bovis, lieutenant de vaisseau, venant de Hitiata.

13. Corvette française la *Prudente*, commandée par M. Ferrel de Leyritz, capitaine de frégate, venant de Gonyapu, en passant à Noubiva.

15. Goëlette française *Caroline*, capitaine Rousseau, 28 tonneaux, 3 hommes d'équipage, 6 passagers, venant des Marquises, en passant à l'île Ana. 14 tonneaux huile de cocons, 7,000 fr.

17. Goëlette coloniale *Moore*, patron Gavault, venant des districts Sud de Taiti, avec du pandanus.

SORTIS.

13. Corvette à vapeur le *Phoque*, commandée par M. de Bovis, lieutenant de vaisseau, pour Hitiata et Bualine.

14. Goëlette coloniale *Noubiva*, commandée par M. Boulangé, lieutenant de vaisseau, pour les Marquises.

17. Trois mâts anglais *Louisa Baillie*, capitaine Coles, pour Port-Phillip, ses 138 passagers, son chargement d'entrées, 17 tonneaux jus de citrons embarqués à Taiti, 6,000 francs.

FARE-UTE.

La goëlette française *Marie-Louise* et les trois mâts chilien *Mercedes Montes* quittent le quai, le 1^{er} le 15, et le 2^{me}, le 16.

Les souscripteurs dont l'abonnement finit le 1^{er} juillet sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi du journal.

Le gérant: BRIOT.